

Candidature régime diplomate

DATE de candidature

Elle est possible seulement à partir du 23 juillet

OÙ?

Aller à un GAES

DOCUMENTS nécessaires

- Formulaire à acheter sur place au GAES (10€)
- Photocopie BI ou passeport
- Document signalant que la famille de l'élève est en mission diplomatique au Portugal
- Relevés de notes du BAC
- Déclaration de l'Ambassade stipulant que le BAC est l'examen exigé en France pour accéder au même type de cursus que celui désiré au Portugal
- Document de l'Ambassade stipulant que les diplomates portugais détachés en France bénéficient de ce même droit



« vaga diplomatica » ou « vaga normal »

- Attention si vous vous êtes candidats en empruntant la voie “normale” puis avez fait une deuxième procédure via la voie diplomatique, vos réponses aux cursus choisis via la voie diplomatique vous seront communiqués ultérieurement (15 septembre au lieu du 7 septembre).
- Si vous avez été pris suite à la 1ère procédure, puis recevez une 2ème réponse favorable pour le même cursus via la voie diplomatique, il faudra vous diriger à l’université concernée (secrétariat) afin de faire savoir que vous demandez votre inscription via la voie diplomatique car si vous la refusez vous ne pourrez pas l’année d’après vous candidater de nouveau à un autre cursus si vous le désiriez.